

LE GOUVERNEMENT A IMPOSÉ SON MODÈLE À LA FONCTION PUBLIQUE

LA RECONSTRUCTION COMMENCÉE DANS LE VERSANT ÉTAT

LES RÉSULTATS OBTENUS AUX FINANCES



ORDONNANCE DE MONTCHALIN 2021

ACCORDS SANTÉ 2022 ET PRÉVOYANCE 2023

ACCORD DU 21 JUIN 2024

- **Une décision brutale**

en évitant les débats au Parlement, le gouvernement a imposé le contrat obligatoire à la FP

- **La fin du référencement des mutuelles...**

... et 15 euros pour solde de tout compte !

- **Un mauvais copié-collé de l'ANI**

remise en cause du modèle de couverture de la FP (couplage Santé et Prévoyance)

et des solidarités (actifs/retraités ensemble et réduction des cotisations enfants)

- **Des syndicats divisés**

entre ceux qui revendiquent la Sécu à 100 % et ceux qui ont approuvé l'Ordonnance



ORDONNANCE
DU ROY,

On n'a pas demandé les contrats obligatoires Solidaires FP n'a pas accepté la fin des mutuelles référencées pour 15 euros...ni pour 30 !

- **Les défauts des contrats du privé**

paniers Santé au rabais, inégalités entre les branches et financement de la « part employeur » à coups de subventions d'État (défiscalisation) et de pertes pour la Sécu (désocialisation)

exclusion des retraités.es, cotisation forfaitaire, etc

- **Des avancées qui corrigent le socle ÉTAT**

panier État de bon niveau, adhésion des retraités.es sans questionnaire et avec une aide financière des actifs, une partie de la cotisation en fonction de la rémunération

- **Mais des blocages persistants**

couplage de la Prévoyance ? renfort du socle ou options ? couverture dépendance ?

risque de déséquilibres financier et démographique en l'absence de participation employeur pour les retraités.es ?

réduction de la cotisation enfant ? plafond de cotisation au PMSS (environ 4000 euros brut)

Nos principes : couverture de tous les risques, universalité des droits, cotisations en fonction des moyens, participation des syndicats

- **Couverture Santé**

pas de reculs sur la base de la couverture actuelle des progrès, en priorité sur l'optique, le dentaire et les séances de psychologue

l'option 1 accessible au plus grand nombre, en particulier les familles (orthodontie) ; en revendiquant son intégration, pour tous, au socle État la réduction des restes à charge est notre boussole, en opposition avec ceux qui ont demandé des offres low-cost

- **Couverture Prévoyance**

face au risque majeur de perte de rémunération (demi-traitement), nous sommes le premier ministère à obtenir le couplage et la couverture totale de l'indiciaire avant l'indemnitaire

- **Les mécanismes de solidarité**

3 % (au lieu de 0,5) d'accompagnement social, ciblé pour réduire les cotisations « enfant »

2 % pour réduire les cotisations des retraités.es ayants les plus faibles pensions (environ un tiers)

solidarité des retraités.es aux plus hautes pensions envers les familles aux plus faibles rémunérations

L'unité sur **nos principes** pour obtenir un régime PSC spécifique aux Finances, malgré des positions interprofessionnelles opposées

UNE STRATÉGIE ET DES OUTILS MILITANTS

- protéger tout le monde, et en priorité celles et ceux qui en ont le plus besoin (malades, retraités.es, famille, etc) avec la fin des mutuelles référencées
- viser la couverture **universelle**, de toutes et tous, en fonction des **besoins**, avec une participation en fonction des **moyens** dans un régime avec **participation des représentant.es** des bénéficiaires, **sans but lucratif**
- porter cet idéal et cette grille de revendications immédiates face aux décisions des pouvoirs publics
- à tous les niveaux : interprofessionnel, Fonction Publique (3 versants), État et Finances
- **négozier** pour éviter les reculs et obtenir des améliorations, **former** les militant.es, **informer** les agent.es, et toujours articuler notre action entre Solidaires Finances et les autres syndicats ou fédérations de Solidaires FP
- **expliquer et comparer la couverture** (étendue et épaisseur) que nous avons négociée **ainsi que les mécanismes de solidarité**

La Sécu complète et des statuts de la FP totalement protecteurs comme horizon et comme grille de revendications transitoires

POUR EXPLIQUER LA PSC QUE NOUS VOULONS

LE PARAPLUIE À 5 BRANCHES :

- **Santé** : remboursements des frais en complément de la Sécurité sociale
- **Prévoyance** : compensation perte de rémunération
- **Accompagnement social** : en fonction de l'état de santé et de la rémunération
- **Prévention** : vaccins anti grippe, dépistages, etc
- **Solidarité** : l'essentiel, ce qui fait fait tenir l'édifice



Pour une Protection sociale complémentaire qui couvre tous les besoins accessible à toutes et tous



PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE :

UN ENJEU POUR CHAQUE SYNDICAT MEMBRE DE SOLIDAIRES FINANCES

- **Un sujet nouveau**

En Mai 2025, le ministère choisira l'organisme qui succédera à la mutuelle référencée. Il fixera le montant des cotisations.

Après avoir négocié la couverture, et les solidarités, le syndicat est là pour décrypter la PSC et continuer à porter les revendications .
- **Des améliorations à valoriser**

À l'État et aux Finances, il a fallu « rattraper » les dégâts de l'Ordonnance de Montchalin.

Dans les instances, nous aurons fort à faire en vue du renouvellement dans 6 ans.



Flashez ce QR code pour accéder à la rubrique PSC du site solidairesfinances.fr